

Bien chers parents,

Ensemble, en cohérence avec notre projet éducatif, dans le respect des règles de protection et au service du bien commun, nous accueillerons vos enfants, **à compter du mardi 12 mai 2020**, après ces semaines de confinement.

La patience et la prudence seront de mise et notre protocole sanitaire repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020 :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **Information et communication-**

Accueillir, protéger et assurer la continuité pédagogique et éducative seront nos priorités.

Vous jouez un rôle essentiel dans le retour de vos enfants à l'école, et nous savons pouvoir compter sur votre engagement, dans le respect du protocole sanitaire qui suit.

**Un questionnaire de présence accompagne cette communication**, et nous vous remercions par avance de bien vouloir le compléter **pour le 07 mai au plus tard** ; il permettra également de valider le protocole sanitaire de l'école.

*N.B. : à compter du jour de rentrée de votre enfant (selon votre décision), aucun changement d'organisation ne sera possible sur les semaines qui suivent.*

**Voici le protocole qui sera mis en place à compter du mardi 12 mai 2020 :**

### **Une responsabilité partagée**

Le cadre sanitaire très strict imposé permet à l'école d'accueillir les enfants qui vont apprendre de nouvelles modalités de vie en collectivité à long terme. Ceci sous-tend un engagement sans faille des familles, des élèves et des personnels de l'école à respecter et faire respecter ces mesures sanitaires dans et hors l'école. Il y a un engagement moral à ne déposer qu'un enfant en bonne santé et acceptant de respecter les consignes sanitaires de l'école. Pour ne pas compromettre les efforts de chacun, aucune entorse volontaire au règlement ne sera tolérée. L'enfant retournerait alors étudier à la maison. Nous comptons sur chacun pour faire respecter cela.

Enfin, les parents d'élèves **s'engagent** à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.

En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

*N.B. : Les personnels procèdent de la même manière.*

*Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travailleront pas en présentiel, la liste de ces facteurs de risque étant fixée par les autorités sanitaires.*

### **Le maintien de la distanciation physique**

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Tous les espaces (salles de classe, arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.) seront réorganisés pour permettre cette distanciation.

*N.B. : Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.*

### **L'application des gestes barrières**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Ensemble, il nous faut apprendre aux enfants à respecter ces gestes.

Tous les élèves bénéficieront d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de

la distance d'un mètre, ...). Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Pour rappel :



### Le lavage des mains

Le lavage des mains sera réalisé a minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- A la sortie de l'école.

Des solutions hydro-alcooliques seront mises à disposition, sous la responsabilité d'un adulte, aux entrées, sorties de l'école, dans toutes les salles de classes, salle de restauration, salles de sieste, toilettes ; des serviettes à usage unique sont prévues dans tous les lieux de lavage.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

### Le port du masque pour les personnels

Quand la distanciation n'est pas possible, le personnel de l'école portera un masque dit « grand public ».

### Pour les élèves

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.

### La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux sera fréquemment réalisée (le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux).

### Organisation et horaires

L'aménagement des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. L'organisation mise en place a pour objectif de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents. **Les élèves de la GS au CM2 seront accueillis par groupes de 15 élèves maximum et les élèves de la TPS à la MS par groupes de 8 élèves maximum.**

**Amplitude horaire dans les classes de 8h à 17h** comme il suit :

#### Accueils échelonnés aux deux portails :

PORTAIL CAROLUS

8h : CM2

8h15 : CM1

8h30 : CE2

9h : fratries

PORTAIL JEAN BOUCHER

8h : CE1

8h15 : CP

8h30 : GS

8h45 : TPS, PS et MS

### Sorties échelonnées aux deux portails :

PORTAIL CAROLUS	PORTAIL JEAN BOUCHER
16h : CE2	15h45 : TPS, PS et MS
16h15 : CM1	16h : GS
16h30 : CM2	16h15 : CE1
17h : fratrices	16h30 : CP

***Afin d'éviter le « brassage » et de limiter les contaminations extérieures, les élèves présents déjeuneront obligatoirement sur place (Cf paragraphe restauration).***

***Aucune garderie ni étude ne pourront être assurées en dehors de ces horaires ; seuls les enfants des personnels soignants et de secours, des personnels de l'enseignement catholique, et des personnels de l'ESBC, seront accueillis de 8h à 18h30 après envoi des justificatifs professionnels et de l'attestation sur l'honneur spécifiant qu'aucun autre moyen de garde n'est possible.***

***N.B. : En raison des critères définis par l'ARS, Mesdames Tholoniat (PS), Delenat (GS), Dassonville (CP), Guermeur et Venard (Ce1), ne seront pas présentes ; le suivi de leurs élèves se fera donc à distance, ces derniers restant à la maison, exceptés pour les enfants des personnels prioritaires.***

**Nous invitons vivement les parents à respecter scrupuleusement les horaires d'entrée et de sortie : la réussite du retour à l'école nécessite une co-responsabilité école/famille.**

Aucun parent ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'école ; les enfants seront déposés aux heures précisées, en respectant les files d'attente, la distanciation et les gestes barrières ; ils seront accueillis et pris en charge aux portails par le personnel de l'école ; il en sera de même pour la sortie du soir.

**Les récréations** sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrières.

### Le service de restauration

Les élèves externes pourront déjeuner à la cantine ou apporter leur panier repas, qu'ils prendront dans la cour ou à l'abri en fonction de la météo (pas de nourriture en classe).

Les demi-pensionnaires mangeront au réfectoire (placement aménagé avec séparation en plexiglas). Le service sera assuré par les adultes. Le lavage des mains se fera avant et après le repas. Des serviettes et des bavoirs à usage unique seront fournis.

### Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Tous les locaux de l'école seront très régulièrement nettoyés et désinfectés plusieurs fois quotidiennement, avec une attention particulière portée sur les toilettes, rampes d'escalier, les poignées de porte et le matériel éventuellement utilisé dans les classes.

Un nettoyage et une désinfection complète des salles de classe seront organisés chaque soir, avant l'arrivée du deuxième groupe le lendemain.

### Information et communication

En cas de symptômes chez un élève ou un personnel, une salle de « confinement » est dédiée pour accueillir l'enfant ou la personne concernée ; vous serez invités à venir très rapidement chercher votre enfant et serez informés de la procédure à suivre.

Nous restons à votre disposition, à tout moment, par téléphone ou par mail.

Madame Bellanger, Monsieur Patural et moi-même avons travaillé en concertation, avec la collaboration de nos équipes, afin de rendre possible le retour de vos enfants à l'école, et tout a été concilié, consignes de santé et de sécurité, protection des personnes et enjeux pédagogiques et relationnels, pour permettre cette reprise.

Nous sommes heureux de pouvoir ré accueillir vos enfants dans leur école, et les masques n'empêcheront pas de lire la joie et les sourires dans le regard des enseignants et des adultes qui les accueilleront.

Nous vous assurons de notre total engagement au service de la réussite et de l'épanouissement de vos enfants.

Madame d'Hermy